

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2015-65(RAJ)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille quinze et le 16 juillet le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Date de convocation : 03 juillet 2015

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 16

Absents : 6

Votants : 16

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présents :

Mesdames Régine AILHAUD (représentant madame GRANET), Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Geneviève PRIMITERRA (représentant madame FONTAINE-DOMEIZEL), Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Jean ARNAUD, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Robert GAY, André LAURENS, Christian LOGIER, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Mesdames Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL (représentée par madame PRIMITERRA), Patricia GRANET (représentée par madame AILHAUD),

Messieurs Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Jacques LARTIGUE, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Approbation du compte-rendu de la réunion du CASDIS du 16 juin 2015

Le Président FIAERT expose :

Le compte-rendu de la séance du CASDIS du 16 juin 2015 a été porté à la connaissance de chaque administrateur.

L'assemblée doit approuver ce document.

Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration a approuvé ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du CASDIS


Claude FIAERT